

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, mercredi et vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

Téléphone : 03 29 79 56 00

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 16 décembre à 18h15 en mairie.

À la majorité

La fin de l'année est souvent l'occasion de tirer des bilans et de rendre des comptes. Une équipe municipale, autour de Martine JOLY, à votre écoute. Plus de 170 personnes ont été reçues en entretien par Madame le Maire ou ses adjoints, et plus de 285 courriers de réponses ou d'interventions ont été réalisés par Martine JOLY. À cela, s'ajoute des vidéos postées sur les réseaux sociaux pour mieux répondre à vos questions.

Nous avons autour de Madame le Maire la volonté de toujours mieux vous renseigner. De nombreuses informations se trouvent sur le site Internet de la Ville (www.barleduc.fr), le magazine municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Bar-le-Duc et dispense de nombreux éléments sur l'actualité municipale, les animations, les projets et les forces vives. Des informations que vous retrouvez également sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Un agenda des animations est également consultable sur le site Internet de la Ville.

Cette volonté de mieux vous informer, d'être plus proche de vous, s'est également traduite dans la prise en compte de vos remarques au travers des comités de quartiers, des réunions d'informations préalables aux grands travaux comme à la Libération, de la consultation sur les budgets participatifs, pour laquelle vous avez été nombreux à proposer des projets et à voter, et des comités consultatifs où les membres ont pu échanger, discuter et proposer. Enfin, notre équipe met un point d'honneur à être présente lors des assemblées générales de nos associations. Ces nombreuses manifestations témoignent de la vitalité associative de Bar-le-Duc et du dialogue permanent avec vous.

Toute la majorité municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022.

Les élus de la majorité

À la minorité

Suffisance et insuffisances de Madame le Maire

Dès l'installation du Conseil Municipal en juillet 2020 notre équipe s'est inscrite dans une démarche constructive et refuse de singer les vieilles postures politiques d'opposition systématique. Et pourtant...

Conseil de discipline

Difficile de s'exprimer en Conseil Municipal sans être interrompu, coupé ou assister à l'agacement d'un Maire qui ne semble vouloir entendre que des propos qui la confortent dans ses idées ou la rassurent. Pour les questions adressées par les habitants, elles sont le plus souvent dénaturées et mal traitées.

On ne peut pas être intelligent seul

L'aménagement du Quartier Saint Jean est un nouvel exemple de cette absence de consultation des habitants. La municipalité a décidé seule d'y accueillir un nouveau bâtiment du centre de formation de l'industrie situé actuellement dans le parc Bradfer, des logements sociaux et un investisseur immobilier qui devrait louer des bureaux. Notre Maire peut au passage remercier le collectif qui a dû batailler ferme pour conserver le cinéma en centre-ville. Sans pétitions et manifestations, son équipe l'aurait accueilli sur la zone de la Grande Terre. Son implantation lui permet aujourd'hui de structurer un quartier autour d'un pôle d'attractivité au cœur de la cité. Merci à eux ! Ce ne sont pas les comités consultatifs et autres dispositifs déconnectés des rythmes

À la minorité

Vieillir à Bar-le-Duc, respect et dignité de tous

Chacun doit pouvoir vivre dans de bonnes conditions. Quel que soit son âge, son sexe, sa condition économique et sociale, son degré de mobilité ou son état de santé. Dans notre ville, les associations caritatives font face à une augmentation des besoins d'aide des habitants. Prendre soin de tous doit être un principe éthique régulateur de l'action d'une municipalité. Notamment à l'égard des personnes âgées.

Une vie associative à conforter

L'offre associative dans notre ville est importante. Des activités pour les personnes âgées sont organisées du mieux possible. Mais souvent avec peu de moyens matériels, humains, à des moments et dans des lieux qui ne sont pas toujours propices à la participation des personnes âgées à mobilité réduite et sans voiture. La collectivité doit pouvoir soutenir davantage ces activités pour faciliter le travail des bénévoles et les rendre accessibles au plus grand nombre.

Une offre de services à développer pour l'attractivité

Des petits travaux à effectuer, une ampoule à changer, une démarche informatique à faire. Des « petits rien » mais qui compliquent fortement la vie de ceux qui sont seuls et en difficulté physique. Le manque de services de transports en soirée et le week-end est également un frein à la participation aux activités culturelles.

De nouveaux modes d'habitat : à quand dans notre ville ?

La vie en EHPAD est très rarement souhaitée par les résidents. De nombreuses innovations ont vu le jour pour lutter contre la solitude des personnes âgées. « Logements partagés », « cohabitations intergénérationnelles », « habitat inclusif ou coopératif », les expériences se développent pour proposer une offre de logements respectueuse des personnes, permettant la sécurité et l'indépendance des résidents.

Un espace d'entraide et de projets à créer

À la manière de la « maison des séniors » qui existe dans de nombreuses villes, dédions un espace aux personnes âgées. Pour regrouper les informations qui leur sont destinées ainsi qu'à leur famille, élaborer des projets, favoriser la solidarité et le lien social.

Continuez à nous écrire sur barleduc2020@gmail.com.

Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche)

Benoît Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Ben Saadi, Benoit Damant, Sylvie Jolly, Alexandre Berger

et de la politique de la municipalité qui permettront de s'appuyer sur l'intelligence des Barisiennes et Barisiens.

Les Barisiens ont des idées

En fermant les débats, en instituant des dispositifs participatifs lourds et contraignants, la municipalité ne pourra au final que faire le constat de son isolement. Elle n'exploitera pas sa principale richesse, ses habitants. Les Barisiens aiment leur ville, ont des idées et ne demandent qu'à participer à sa mise en valeur, son animation et son développement. En appauvrissant les échanges et les débats, on appauvrit le territoire et ses perspectives de développement.

Ville-Haute

Après les « Halles boulistes » à 3 millions d'euros, que fait-on des « Halles » de la Ville-Haute proposées à l'époque (il y a 20 ans) à 350 000 Euros.

Le diocèse vend l'ancien lycée St-Louis toujours de la Ville-Haute.

Le Bernanos a fermé, aucun repreneur.

Quel est donc le projet concret de la municipalité pour l'ensemble de ce quartier (réponse attendue depuis plus de 20 ans) dont l'attractivité semble de moins en moins évidente ?

Barisiennes, Barisiens n'hésitez pas à nous transmettre vos attentes, remarques et propositions :  [Dynamisons Bar-le-Duc - dynamisonsbarleduc@gmail.com](https://www.facebook.com/dynamisonsbarleduc)

Pierre-Étienne Pichon, Frédéric Verlant, Séverine Kubany, Emmanuel Cappelero

Pour la liste « Dynamisons Bar-le-Duc »